

Fès rêve de mégaprojets

• Une plage artificielle, un «arc de triomphe», 32 fontaines... des chantiers lancés

• L'opposition crie au scandale

FÈS est l'une des premières villes à se doter d'un Plan de développement communal 2010-2015. Adoptée il y a cinq ans, cette feuille de route a déterminé les axes prioritaires de la gestion communale au titre du second mandat de Hamid Chabat. En 2010, Fès était la seule ville à se doter d'une telle stratégie une année seulement après les élections. Pour l'exécutif, «la réalisation de ce plan d'action devrait booster l'activité économique de Fès».

Depuis, de grands efforts ont été déployés pour améliorer la qualité de vie. «Ces efforts ont concerné l'amélioration du paysage urbain avec l'aménagement de 913 kilomètres de voirie, l'éclairage public, la plantation des espaces verts et la construction de 32 fontaines... Mais les chantiers continuent», résume le maire. «Dès mon élection en tant que président du Conseil, j'ai considéré que la ville avait besoin de grands projets... et durant toute cette période, nous avons gouverné en respectant la charte communale», renchérit Hamid Chabat.

Ce qu'en pense l'opposition...

LES projets initiés par Hamid Chabat semblent loin des aspirations des élus du PJD. Ces derniers reprochent aussi au bureau dirigeant une gestion unilatérale, une mauvaise interprétation des chiffres, ou encore la programmation de projets inadéquats. Ils dénoncent une «mauvaise gouvernance» des marchés de gros et de poissons, les parkings et la gestion déléguée. Ils souhaitent enfin voir des chantiers qui devraient favoriser l'émergence d'une dynamique socioéconomique en adéquation avec les orientations stratégiques. □

La ville a pris une autre allure. «Fès est la première ville à avoir instauré une démocratie participative en associant la société civile et en optant pour la numérisation de l'état civil (e-gov) pour plus de proximité avec le citoyen, et la vidéosurveillance pour assurer sa quiétude et sa sécurité», explique le maire. Grâce aussi à l'aménagement des doubles voies et des ronds-points giratoires selon le plan du premier quinquennat (2006-2011), le nombre des accidents enregistrés dans le périmètre urbain a beaucoup baissé. Un second plan (2015-2020)

dédié à la réfection des routes vient d'être lancé pour la bagatelle de 400 millions de DH. D'autres projets d'envergure ont vu le jour comme celui de la première décharge contrôlée (2004) ou encore son usine de valorisation du biogaz. L'embellissement de la ville par l'édification de fontaines, l'éclairage public, les espaces verts... ont encouru

des quartiers, il est attendu la réfection des routes pour une enveloppe de plus de 200 millions de DH. Ce montant servira également à l'aménagement d'espaces verts et l'installation de luminaires. A ce propos, la poursuite des travaux de déboulement de la voirie de l'avenue Mohammed VI figure au programme. Cette avenue totalisera un

pour l'aménagement de la plage de Fès a élu un projet de 5 îlots. Lesquels représentent les cinq continents. Avec ses 130.000 m2 de surface aquatique et un kilomètre de long, cette plage sera dotée également d'un port (marina) pouvant accueillir des jet-skis et des petits bateaux. Pour ce qui est de sa réalisation, elle sera confiée à un privé. A



L'appel international à manifestation d'intérêt (AIMI) pour la plage de Fès a été lancé en mars dernier. Ce projet, dont voici la maquette, prévoit 130.000 m2 de surface aquatique sur un kilomètre de long en plus de petites répliques des sept merveilles du monde (Source: Mairie)



La «réplique» de la tour Eiffel, disparue sans aucune explication en 2012, vient d'être remplacée par un livre géant. Un édifice qui commence à faire le buzz bien avant son installation (Ph. YSA)

ragé le privé à revenir. Il en est de même pour le projet de restauration du triangle d'or Sidi Ahmed Tijani-Moulay Idriss et Al Quaraouiyine qui a conduit Marocains et étrangers à investir dans l'hôtellerie de charme en médina. Par ailleurs, le budget de la ville, qui se chiffrait à 280 millions de DH en 2003, s'élève aujourd'hui à près de 700 millions de DH. Il est question du lancement imminent des travaux de construction d'une grande bibliothèque, d'un opéra et d'autres projets. Parmi ces derniers, figure un institut des beaux-arts auquel la ville a déjà réservé un budget de 30 millions de DH. Sis sur la route de Meknès, cet institut aura la forme d'une grande porte monumentale que certains comparent déjà à l'Arc de Triomphe. Dans le cadre de la mise à niveau

linéaire de plus de 12 kilomètres embellis d'un refuge central contenant arbres, arbustes et espaces verts.

Des projets qui font le buzz

La particularité de certains projets revendiqués par le Conseil de la ville de Fès, c'est qu'ils font le buzz. En témoigne la polémique issue de l'aménagement de l'avenue Hassan II avec du marbre importé de Chine, ou encore, en 2012, la «réplique» de la tour Eiffel disparue sans aucune explication puis remplacée par un livre. Et tout récemment la plage de Fès. Plage que le Conseil de la ville maintient contre vents et marées. En 2009, le concours d'architectes

ce propos, un appel international à manifestation d'intérêt (AIMI) a été lancé en mars dernier. L'AIMI figure sur le site web des marchés publics ainsi que le portail de la ville. L'aménageur de la future plage devra attester d'une référence internationale dans ce type de projet. Située à proximité de la nouvelle zone touristique Oued Fès, cette plage artificielle d'un kilomètre de long nécessitera près de 120 millions de DH. Elle trouvera sa

place sur un terrain d'une superficie globale de 22 hectares à Oued Fès. Le projet prévoit quatre zones comprenant un parc d'attractions et de jeux conforme aux normes américaines et européennes, un aquaparc, un hôtel, des salles multifonctionnelles, des foires et expositions, un mall en plus de petites répliques des sept merveilles du monde. L'eau qui devrait servir à alimenter la future «mer» sera drainée depuis la ville de Aïn Allah, située à quelques kilomètres plus à l'ouest. □

De notre correspondant,
Youness SAAD ALAMI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com